

Mesdames, Messieurs les Maires, Conseillères et Conseillés municipaux,

Vous n'êtes pas sans savoir que le Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement a permis à des sociétés multinationales d'explorer le territoire en vue d'exploiter le gaz de schiste.

Le collectif « CARMEN » s'est structuré autour d'une opposition à toute exploration et exploitation des gaz et huile de schiste, pour des raisons démocratiques, environnementales, sociales et économiques.

Le rôle du collectif est d'informer les citoyens et d'accompagner toutes personnes qui souhaitent s'opposer au projet qui menace nos territoires. C'est pourquoi, nous vous proposons un arrêté rédigés par des juristes en collaboration avec un réseau national de juristes (France Nature Environnement) et un exemple de délibération.

A l'instar du Conseil Régional de Picardie qui a voté un moratoire contre ces projets d'exploration à l'unanimité et du conseil de la communauté de commune de la région de Château-Thierry (CCRT), la double démarche a pour objet de marquer la position du conseil municipal et de tenter de bloquer les forages sur votre commune. Nous espérons porter le débat auprès de l'État ou à défaut devant le juge.

Nous espérons que vous prendrez rapidement cet arrêté et que vous nous en tiendrez informé, ainsi que la presse. La mobilisation générale est essentielle. Le refus marqué de la population et des ses élus est notre seule chance de faire reculer l'État et les multinationales. Si vous avez besoin d'un complément d'information ou si vous souhaitez organiser une réunion publique n'hésitez pas à contacter le collectif CARMEN.

Par ailleurs, si vous êtes en contact avec des propriétaires, veuillez les informer que nous les appelons à être vigilants aux demandes de passages ou de prospections sur leurs terrains. Nous invitons toutes celles et ceux qui ont déjà été approché-e-s à nous contacter rapidement afin de les informer des conséquences de l'exploration/exploitation du gaz de schiste et des risques encourus. Nous fournirons à toutes personnes en formulant la demande un appui dans la mise en œuvre de moyens de recours et d'opposition contre toute autorisation qui lui aurait été soutirée sans information préalable sur ces risques.

Veuillez recevoir, Mesdames, Messieurs les Maires, nos sincères remerciements pour votre soutien.

Restons vigilants !

Le Collectif "CARMEN"

Signataires à ce jour :

Des citoyens, des associations (Vie et Paysage, ADEQV, Essôme environnement, Picardie Nature, Le Courtils des Simples...)

Contact :

Yves Maquinghen

yves.maquinghen@picardie-nature.org

03 62 72 22 52 / 06 33 88 87 51